



**DEPLOIEMENT DU SYSTEME
DE VIDEOPROTECTION DE LA
COMMUNE DE POMPONNE**

2024

1 RAPPORT DE PRESENTATION – CONTEXTE ET PERSPECTIVES

En 2018, les délits (cambriolages, vols ou dégradations de véhicules, nuisances sonores, trafics de stupéfiants), trop fréquents, semblaient se déplacer vers la ville de Pomponne. La ville s'est ainsi vue exposée à des actes de délinquance exogènes, et a une banalisation des actes endogènes qui appelaient, de la part des élus, une réaction proportionnée au problème croissant ainsi révélé.

Dans le cadre du Plan Local de Sécurité et de Prévention de Délinquance, la commune s'est dotée, avec l'autorisation de la préfecture de Seine-et-Marne, d'un système de vidéoprotection en complément des mesures de prévention existantes ou pouvant être déployées.

Malgré des ressources limitées, la commune a investi 80 503 euros dans l'installation des équipements de contrôle et de visualisation raccordés à 30 caméras localisées aux points sensibles identifiés par le diagnostic de territoire mené par les élus, les professionnels du secteur et confirmé par la police nationale, et notamment :

- Les axes menant aux installations sportives municipales notamment Le Stade des Cornouillers,
- Le centre-ville où se situe le cœur de l'activité associative, administrative et technique (Mairie, services techniques, Maison des associations et 4 salles communales accueillant la vie associative),
- Le groupe scolaire et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et ses abords,
- Les entrées et sorties de ville situées sur des axes départementaux très fréquentés où la vitesse régulièrement excessive des usagers rend la lecture de plaque indispensable

Le bilan 5 ans après la mise en place de ce dispositif, les évolutions technologiques et l'accroissement malheureusement manifeste de la délinquance, nous conduisent aujourd'hui à intensifier notre effort en matière de prévention des risques sécuritaires sur notre territoire selon 4 axes :

- la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants (territoire mixte rural/urbain, trame noire...)
- la protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords
- la régulation des flux de transport notamment de la vitesse
- la constatation des infractions aux règles de la circulation

Il est à noter que la commune de POMPONNE participe grâce à son système de vidéoprotection à la sécurité générale sur le territoire en répondant autant que possible aux demandes de réquisitions de la police nationale et en utilisant les enregistrements collectés pour optimiser nos dispositifs de prévention et de sécurisation des installations, des équipements et offrir à nos administrés un cadre de vie apaisé.

Force est toutefois de constater que le matériel obsolète, la qualité d'image discutable, et l'isolement de notre installation combinés au manque de moyen humain pour utiliser efficacement ce système limitent notre action au détriment de la sécurité et de la tranquillité de nos habitants qui subissent de plus en plus d'acte de vandalisme, de vol, d'incivilité, etc...

De plus, la mise en œuvre d'un projet écologique et économique de « trame noire » sur une majorité du territoire communal depuis l'été 2022 semble aggravé ce phénomène en créant un espace d'insécurité systématique dont les éléments délinquants n'hésitent pas à profiter (plusieurs cas de vandalisme et vol sur véhicules répertoriés depuis la mise en œuvre de ce projet).

Par conséquent, dans le cadre du continuum de sécurité, ainsi que du contrat de sécurité intégrée, et se voyant dans l'incapacité humaine et financière de maintenir un service de police municipale à POMPONNE, la commune s'est déjà engagée dans 2 partenariats visant à maintenir un niveau de sécurité de proximité satisfaisant sur son territoire en conventionnant avec la commune voisine de Lagny-sur-Marne pour la mise à disposition de policiers municipaux formés, opérationnels et efficaces et la formation de nos propres personnels de sécurité (ASVP), ainsi qu'avec le service intercommunal de police municipale de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire qui dispose d'une brigade rurale (ASVP formés, organisés et disponibles sur commande) pour tout ce qui a trait au Code de l'Environnement.

Par ailleurs, M. le Préfet enjoignait en 2021 à la commune de POMPONNE de se raccorder au système de vidéo protection de la CAMG dès que possible dans le cadre du contrat de sécurité intégré. En ce domaine, la CAMG est équipé d'un CSUI et mobilise des moyens techniques et humains pour exploiter ce système de manière soutenue. Ce service est en développement et son efficacité dépend de l'investissement de chaque collectivité.

Dans une logique de coopération et de mutualisation des moyens qui est plus que nécessaire actuellement, la commune souhaite optimiser son parc existant en optant pour un matériel plus performant, compatible avec les systèmes d'exploitation de la vidéoprotection de l'EPCI, plus adapté à la géographie des lieux et calibré pour couvrir des champs plus pertinents et déployer de nouveaux équipements sur l'ensemble du territoire qui présente la quadruple difficulté :

- d'être un territoire mi rural mi urbain
- de présenter un quartier très isolé en milieu boisé (La Pomponnette)
- d'être un territoire d'entrée d'agglomération et d'entrée/sortie d'autoroute (A104)
- d'être sillonné de plusieurs départementales très fréquentées (D334, D418, D86)

L'entièreté du système ainsi stabilisé sera raccordée au CSUI de Lagny-sur-Marne au fil des installations.

3 OBJET DE LA DEMANDE :

Dans l'optique d'accroître notre capacité à garantir la sécurité des habitants, biens, équipements et voiries du territoire de la Commune de Pomponne, il est prévu de raccorder le système local à celui de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire (CAMG), qui dispose d'un CSUI sous vigilance humaine 24h/24h.

1/ La fusion des 2 salles de visionnage et raccordement à la fibre

Le système de vidéoprotection actuel de la commune de Pomponne s'articule autour de 2 salles de visionnage pour 30 caméras sur l'ensemble du territoire. Les salles de visionnage sont connectées en ADSL pour la maintenance. Par ailleurs, la commune de Pomponne n'emploie plus aucun policier municipal depuis juin 2022 et ne dispose pas des ressources humaines et financières nécessaires pour rétablir ce service, laissant les salles de visionnage actives mais quasi-inexploitées en dehors de réquisitions de la Police Nationale qui sont traitées par l'Adjointe au Maire en charge de la sécurité, seule habilitée à extraire les images du dispositif à ce jour.

Afin d'optimiser le réseau pomponnais avant le raccordement au CSUI, il est souhaitable de réunir les 2 point de concentration sur l'unique site de la PM et de connecté l'ensemble via la fibre (opérationnelle sur le territoire depuis 2021).

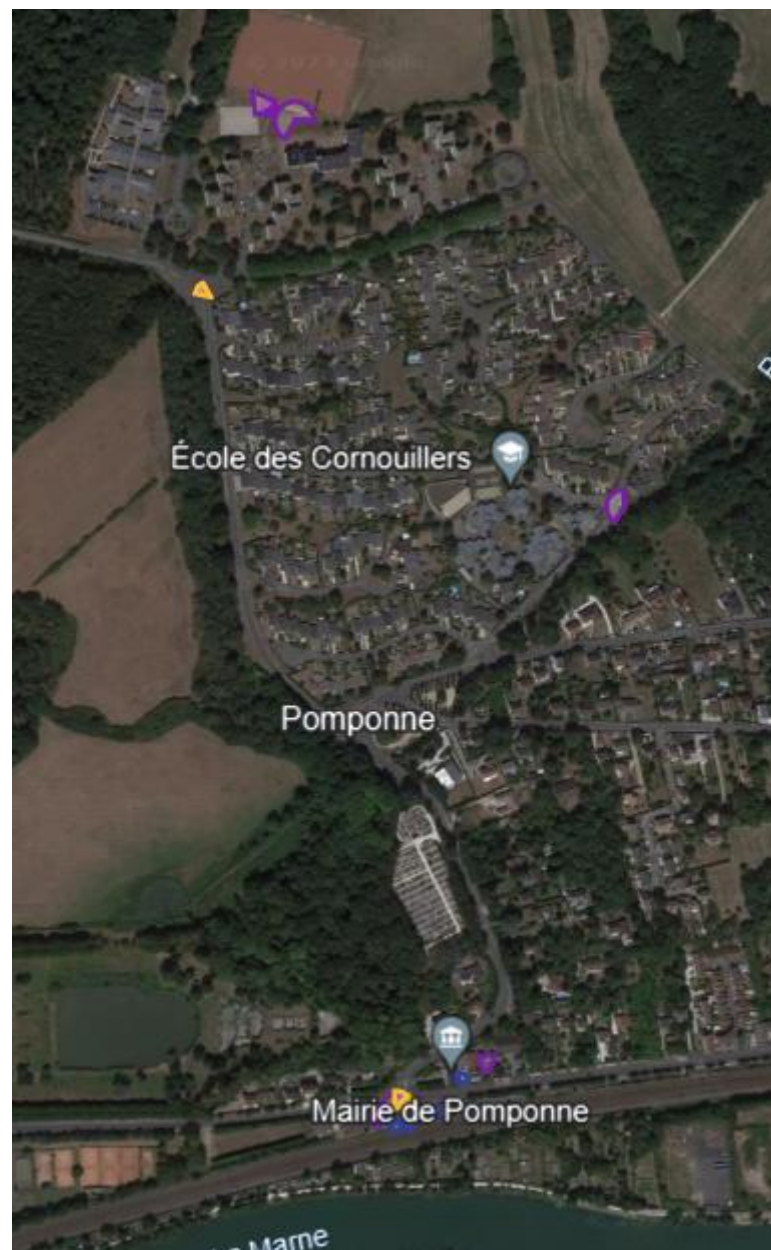
2/ Déploiement de matériel compatible avec le CSUI et accroissement du parc

Les équipements actuels de la commune sont obsolètes au regard du niveau de l'installation intercommunal et rendent le raccordement impossible. La mise à niveau matériel du réseau de Pomponne est indispensable au rattachement.

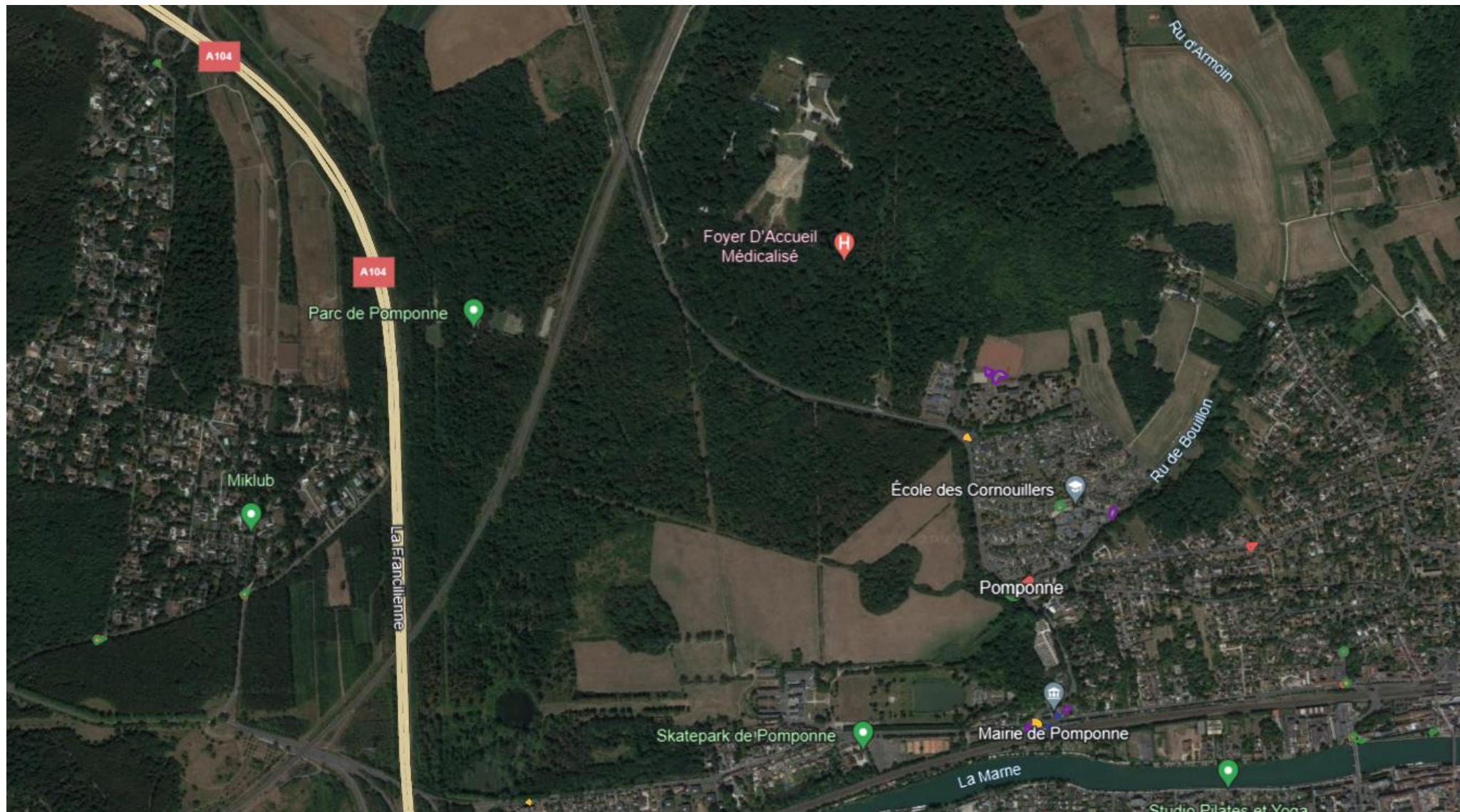
Par conséquent, le remplacement du parc entier doit être réalisé au préalable. L'étude technique et la proposition financière ont été réalisées par le prestataire titulaire du marché de « Fourniture, pose et maintenance de matériels de vidéoprotection » passé par la CAMG en 2021 pour assurer la cohérence de la manœuvre ainsi que le niveau de tarification (application du BPU de la CAMG au projet de POMPONNE).

Par ailleurs, l'analyse du territoire fait apparaître des besoins supplémentaires validé par les experts de terrains et les membres du Conseil municipal. Le projet prévoit donc l'ajout de 17 points d'implantation supplémentaire pour 30 caméras, tant de contexte que VPI.

A / Implantation actuelle



B / Projet d'accroissement du parc



3/ Raccordement du système au CSUI et vidéo verbalisation

A la demande du Préfet de Seine-et-Marne et dans la logique du contrat de sécurité, le système ainsi optimisé sera dans la continuité raccorder au CSUI de Lagny-sur-Marne afin de bénéficier d'un visionnage possible 24h/24h puisque les écrans sont également disponibles au Commissariat de Police Nationale, et les réquisitions traitées de manière réactive et optimale.

4 STRUCTURE DU PARC PROJETE

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Adresse	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique
C31	C01	Entrées de ville	Rue de Paris	2.672193	48.879470	Contexte			1
C01	V01					VPI			1
C02	V02	Maison des associations	Carrefour rue de Paris/rue de Bordeaux/rue du Général Leclerc	2.690137	48.881262	VPI			1
C03	V03					VPI			1
C32	C02-1					Contexte			1
C33	C02-2					Contexte			1
	C02-3					Contexte			1
C07	C03				Contexte			1	
C09	C04-1	Abords groupe scolaire	Rue de l'école/Rue du bouillon	2.692803	48.886190	Contexte			1
C10	C04-2					Contexte			1
	C04-3								1
C24	C05	Parking Salles municipales	Rue du Général Leclerc	2.691070	48.881523	Contexte		1	
C30	C06	Stade des Cornouillers	Allée de la Coudraie	2.688683	48.889294	Contexte		1	
C25	C07					Contexte		1	
C26	C08-1							1	
C27	C08-2					Contexte		1	
	C08-3							1	

C28	V04	Entrées de ville - Route de Villevaudé	Route de villevaudé - D86	2.687776	48.887904	VPI			1
C29	C09					Contexte			1
	C10-1	Entrée Pont en X	RD334	2°42'03"E	48°52'55"N	Contexte			1
	C10-2								1
	C10-3								1
	C10-4								1
	V05	Entrée Pont en X	RD334	2°42'03"E	48°52'55"N	VPI			1
	C11-1	Sortie Pont en X	RD418	2°42'04"E	48°52'51"N	Contexte			1
	C11-2								1
	C11-3								1
	V06	Sortie Pont en X	RD418	2°42'04"E	48°52'51"N	VPI			1
	C12-1	Rond point Chabanneaux	Rond point Chabanneaux	2°42'03"E	48°52'58"N	Contexte			1
	C12-2								1
	C12-3								1
	C12-4								1
	C13	Bout Quai Bizeau	Quai bizeau	2°42'05"E	48°52'51"N	Contexte			1
	C14	Entrée Quai Bizeau	Quai Bizeau	2°42'15"E	48°52'51"N	Contexte			1
	C15-1	Rond point Berthelot	Rond point Berthelot RD86	2°41'21"E	48°53'03"N	Contexte			1
	C15-2								1
	C15-3								1
	V07	Berthelot Chênes	Croisement Rue Berthelot/Rue des Chênes	2°41'22"E	48°53'04"N	VPI			1
	C16	Rue de la Libération	Rue de la Libération	2°39'44"E	48°53'03"N	Contexte			1

V08	Rue de la Libération	Rue de la Libération	2°39'44"E	48°53'03"N	VPI			1
C17	Chemin des Grés	Chemin des Grès	2°39'26"E	48°52'59"N	Contexte			1
V09	Chemin des Grés	Chemin des Grès	2°39'26"E	48°52'59"N	VPI			1
V10	Rue des pierres	Rue des Pierres/Rue Berthelot	2°41'51"E	48°53'07"N	VPI			1
C18	Pomponnette Nord	Route de villevaudé	2°39'34"E	48°53'47"N	Contexte			1
V11	Pomponnette Nord	Route de villevaudé	2°39'34"E	48°53'47"N	VPI			1

5 DETAILS DU PARC PROJETE : FICHES CAMERAS

A / Entrées de Ville – Rue de Paris (C01 – V01)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol (De nombreuses habitation dont la D334 est le point de passage obligé)
- Protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (entrées et sorties de ville)

Légende : Violet = contexte Jaune = VPI



V01 et C01

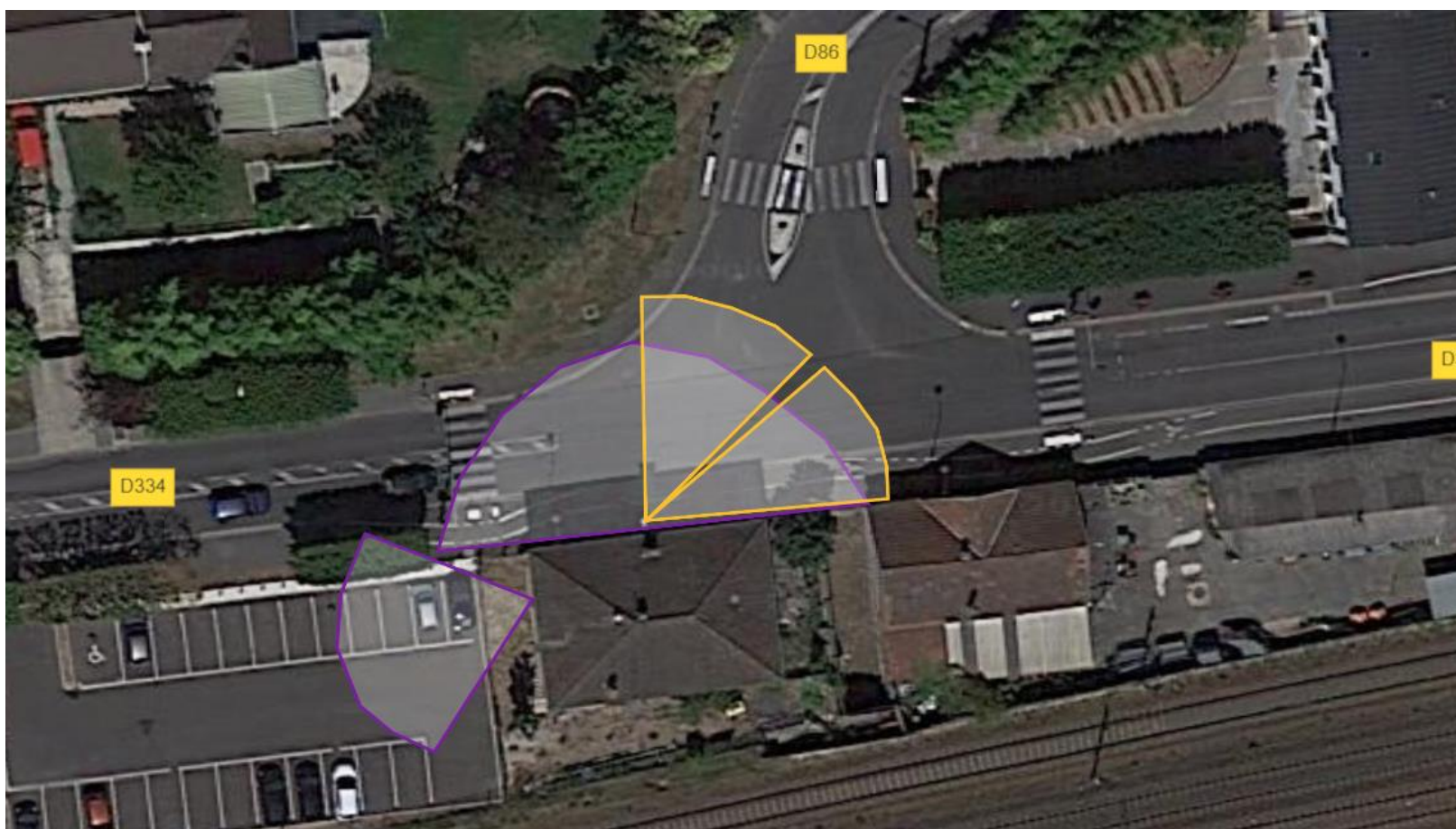
REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
C31	C01	Entrées de ville	2.672193	48.879470	Contexte			1	Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier
C01	V01				VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)

B / Maison des associations (V02 V03 C02-1/2/3 C03)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol (De nombreuses habitation dont la D334 est le point de passage obligé)
- Protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords (abords du Centre Technique Municipal, maison associative, Mairie...)
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (carrefour de centre-ville)

Légende : Violet = contexte Jaune = VPI





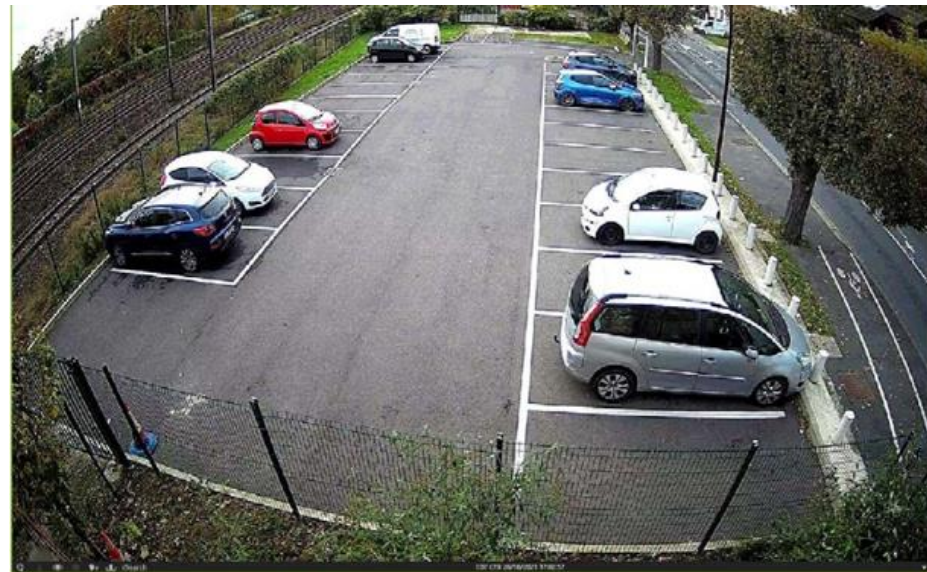
C02-1 et V02



C02-2 et V03



C02-3



C03

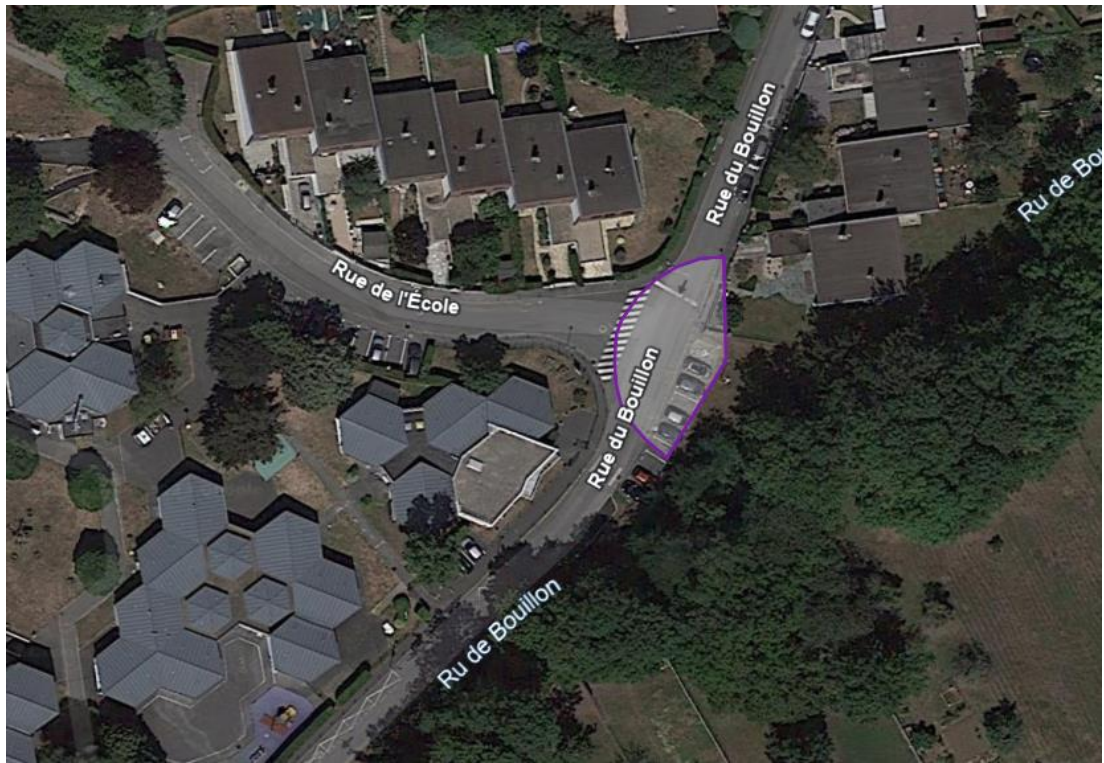
REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
C02	V02	Maison des associations	2.690137	48.881262	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)
C03	V03				VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)
C32	C02-1				Contexte			1	Multicapteur IP Fixe J/N ext 12MP vision 360°
C33	C02-2				Contexte			1	
	C02-3				Contexte			1	
C07	C03				Contexte				

C / Abords du groupe scolaire (C04-1/2/3)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol (De nombreuses habitation dont la D334 est le point de passage obligé)
- Protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords (abords du Centre Technique Municipal, maison associative, Mairie...)
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (carrefour de centre-ville)

Légende : Violet = contexte



C04-1



C04-2



C04-3

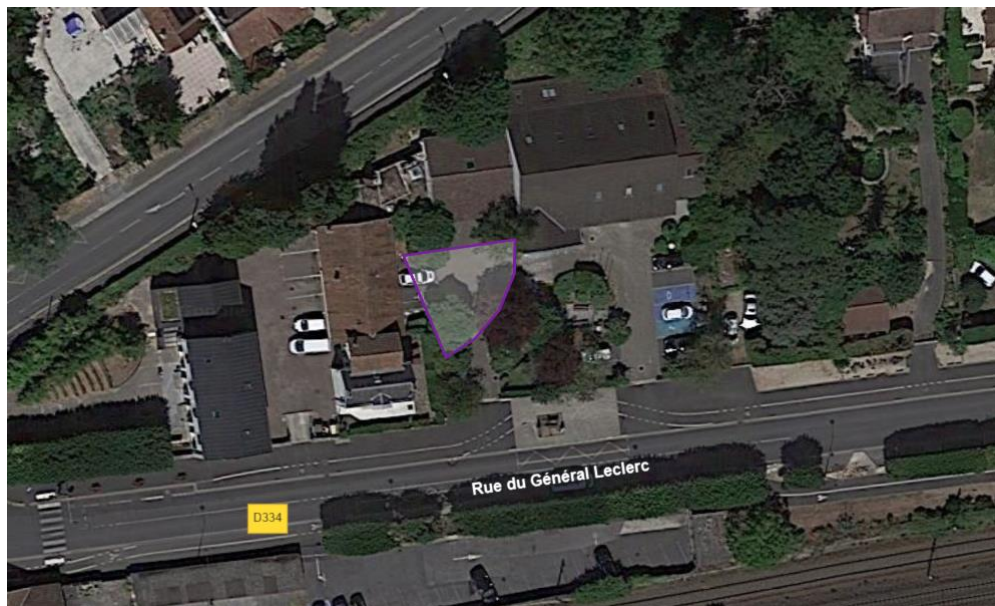
REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
C09	C04-1	Abords groupe scolaire	2.692803	48.886190	Contexte			1	Multicapteur IP Fixe J/N ext 12MP vision 360°
C10	C04-2				Contexte			1	
	C04-3							1	

D / Parking salles municipale (C05)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords (abords mairie et salles polyvalentes)
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation

Légende : Violet = contexte



C05

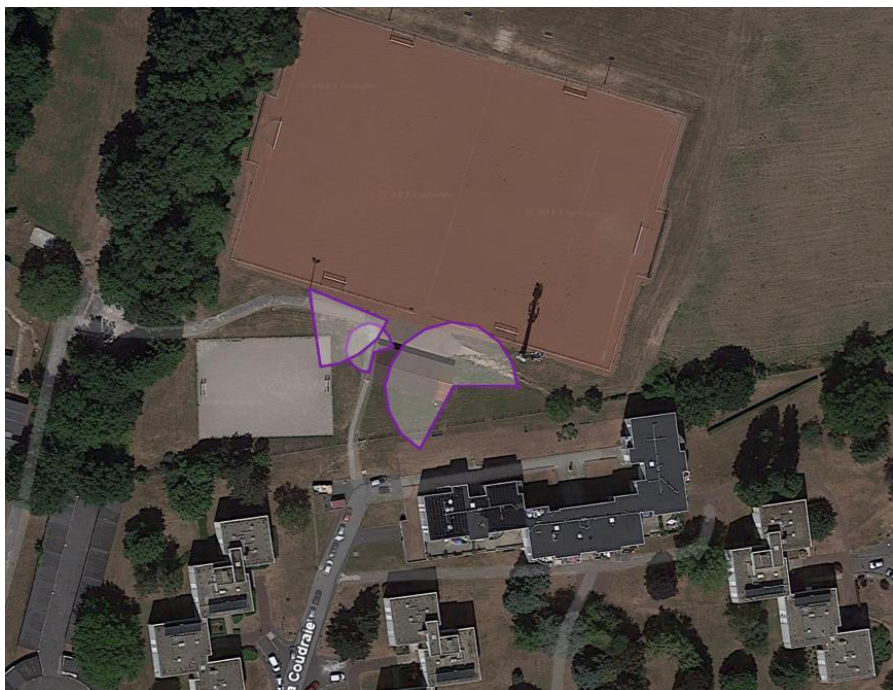
REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
C24	C05	Parking salles municipales	2.691070	48.881523	Contexte		1		Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier

E / Stade des Cornouillers (C06 C07 C08-1/2/3)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords (Stade municipal)

Légende : Violet = contexte



C06



C07



C08-1/2



C08-3

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
C30	C06	Stade des Cornouillers	2.688683	48.889294	Contexte		1		Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier
C25	C07				Contexte		1		Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier
C26	C08-1				Contexte		1		Multicapteur IP Fixe J/N ext 12MP vision 360°
C27	C08-2						1		
	C08-3						1		

F / Entrées de Ville – Route de Villevaudé (V04 C09)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol (D86 très fréquentée)
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation

Légende : Violet = contexte Jaune = VPI



V04 C09

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
C28	V04	Entrées de ville - Route de Villevaudé	2.687776	48.887904	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)
C29	C09				Contexte			1	Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier

G / Entrée du pont en X (C10-1/2/3/4)

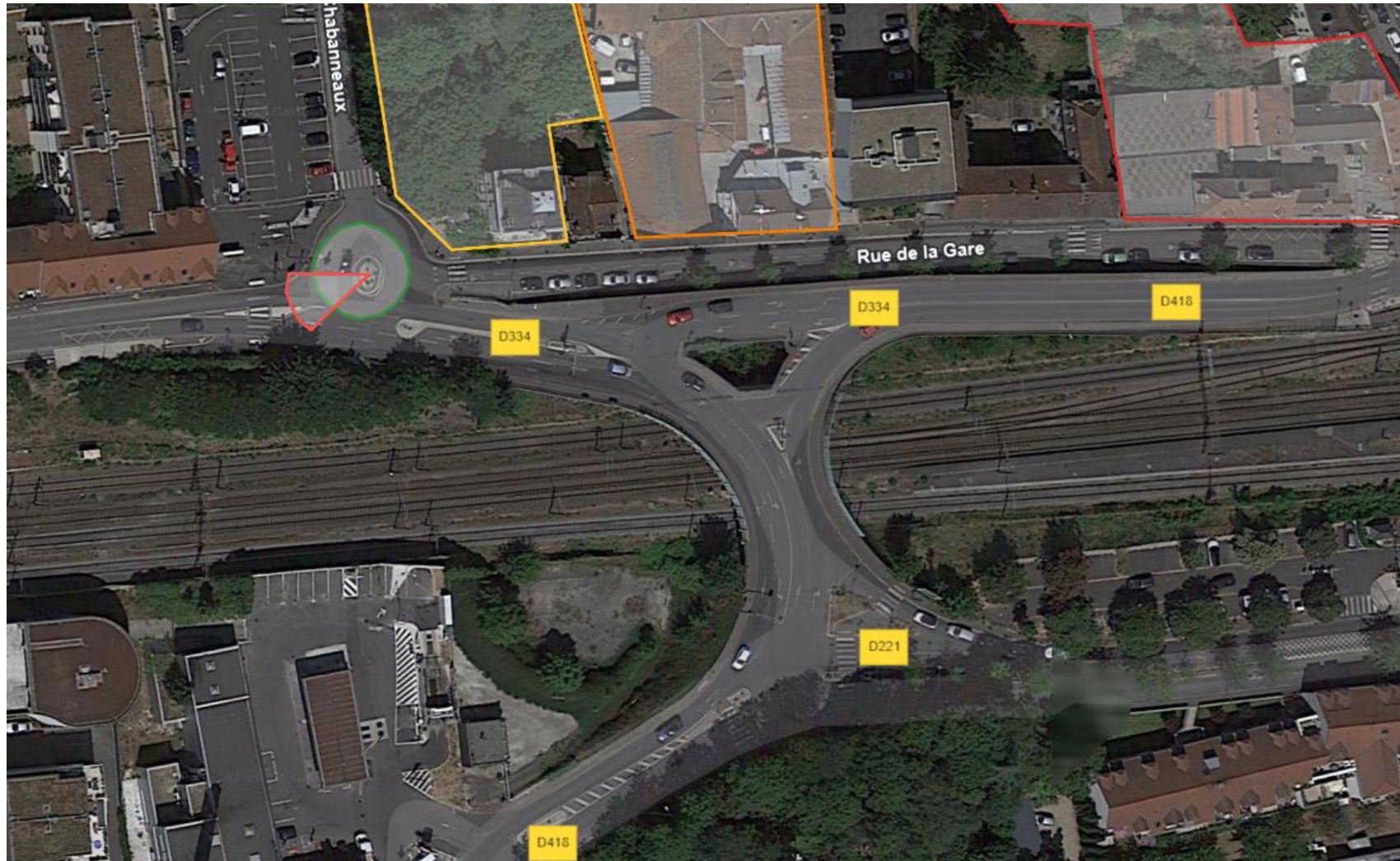
Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol (Croisement intercommunal Lagny/Thorigny/Pomponne via RD418/RD334 ouvrant sur zone résidentielle en extension)
- Protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords (proximité de la crèche)
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation

Légende : Vert = contexte

Rouge = VPI

Zones jaune/orange/rouge = projets immobiliers en cours (222 logements)





C10-1



C10-2



C10-3 V05



C10-4

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C10-1	Entrée Pont en X	2°42'03"E	48°52'55"N	Contexte			1	Multicapteur IP Fixe J/N ext 12MP vision 360°
	C10-2							1	
	C10-3							1	
	C10-4							1	
	V05	Entrée Pont en X	2°42'03"E	48°52'55"N	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)

H / Sortie pont en X (C11-1/2/3 V06)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol (Croisement intercommunal Lagny/Thorigny/Pomponne via RD418/RD334 sur entrée de ville et accès aux quais)
- Protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords (pont et escaliers donnant sur quai)
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (entrées et sorties de ville)

Légende : Vert = contexte Rouge = VPI





C11-1



C11-2 et V06



C11-3

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C11-1	Sortie Pont en X	2°42'04"E	48°52'51"N	Contexte			1	Multicapteur IP Fixe J/N ext 12MP vision 360°
	C11-2							1	
	C11-3							1	
	V06	Sortie Pont en X	2°42'04"E	48°52'51"N	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)

I / Rond-point Chabanneaux (C11-1/2/3/4)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol (Entrée d'un quartier résidentiel à circulation et stationnement problématique en raison d'incivilités et d'infraction au code de la route)
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (entrées et sorties de ville)

Légende : Vert = contexte





C12-1



C12-2



C12-3



C12-4

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C12-1	Rond-point Chabanneaux	2°42'03"E	48°52'58"N	Contexte			1	Multicapteur IP Fixe J/N ext 12MP vision 360°
	C12-2							1	
	C12-3							1	
	C12-4							1	

J / Bout quai Bizeau (C13)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (entrées et sorties de ville)

Légende : Vert = contexte Rouge = VPI



C13

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C13	Bout Quai Bizeau	2°42'05"E	48°52'51"N	Contexte			1	Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier

K / Entrée quai Bizeau (C14)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords (parking mal utilisé et proximité des commerces)
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (entrées et sorties de ville)

Légende : Vert = contexte



C14

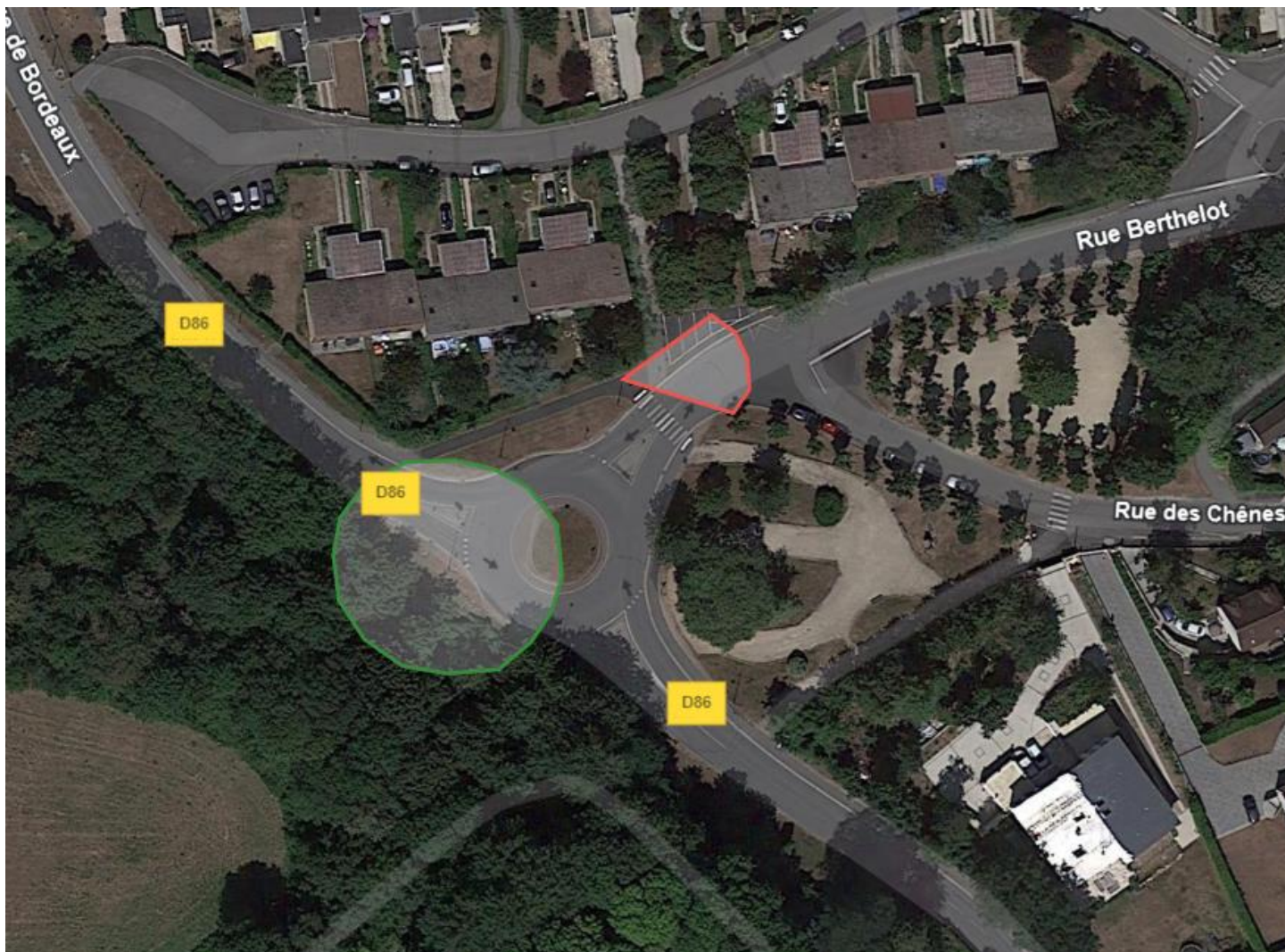
REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C14	Entrée Quai Bizeau	2°42'15"E	48°52'51"N	Contexte			1	Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier

L / Rond-point Berthelot (C15) – Pointe Berthelot/Chênes (V07)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation

Légende : Vert = contexte Rouge = VPI





C15-1



C15-2



C15-3



V07

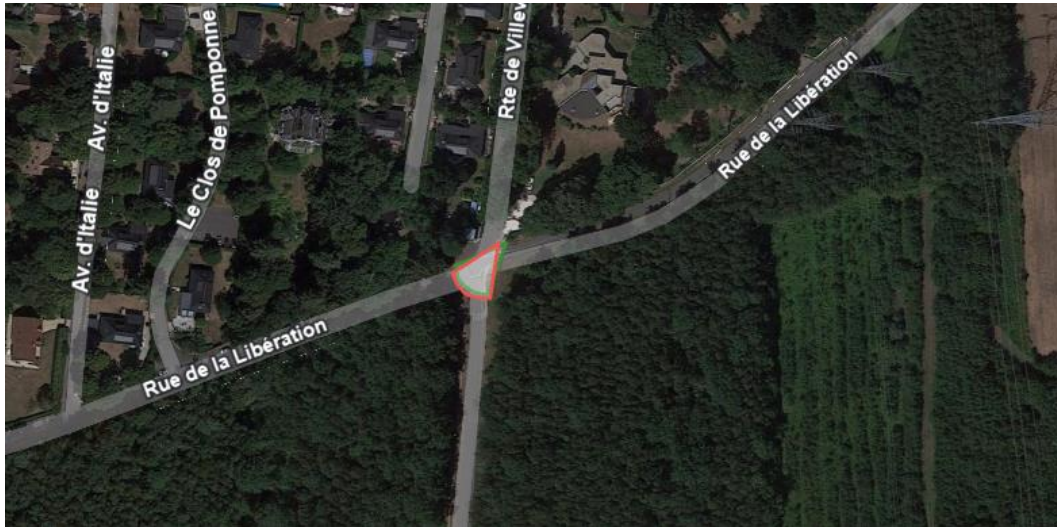
REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C15-1	Rond-point Berthelot	2°41'21"E	48°53'03"N	Contexte			1	Multicapteur IP Fixe J/N ext 12MP vision 360°
	C15-2							1	
	C15-3							1	
	V07	Berthelot Chênes	2°41'22"E	48°53'04"N	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)

M / Rue de la Libération (C16 V08)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation

Légende : Vert = contexte Rouge = VPI



C16 et V08

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C16	Rue de la Libération	2°39'44"E	48°53'03"N	Contexte			1	Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier
	V08	Rue de la Libération	2°39'44"E	48°53'03"N	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)

N / Chemin des Grès (C17 V09)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation

Légende : Vert = contexte Rouge = VPI



C17 et V09

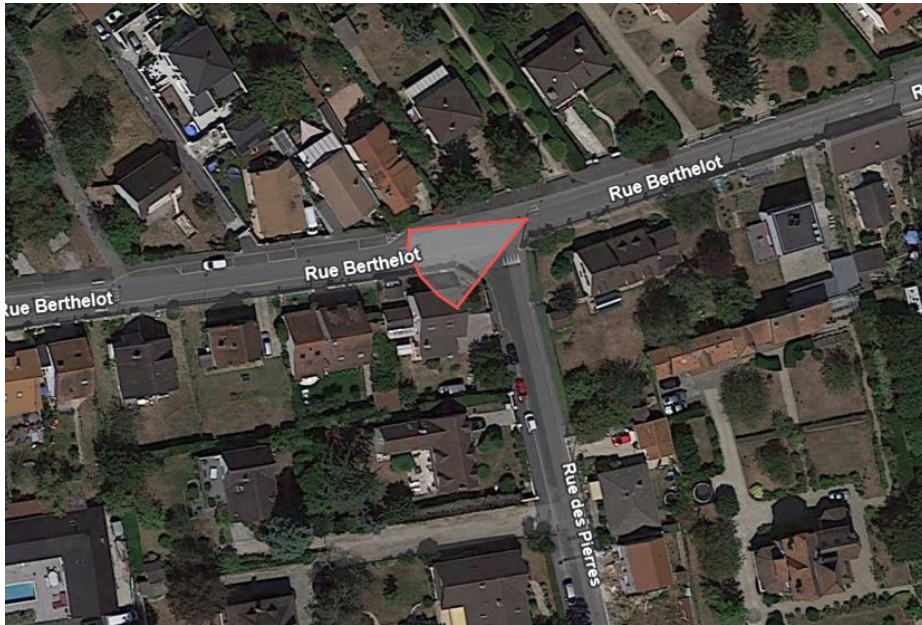
REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C17	Chemin des Grès	2°39'26"E	48°52'59"N	Contexte			1	Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier
	V09	Chemin des Grès	2°39'26"E	48°52'59"N	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)

O / Rue des Pierres

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (excès de vitesse + stationnement)

Légende : Vert = contexte Rouge = VPI



V10

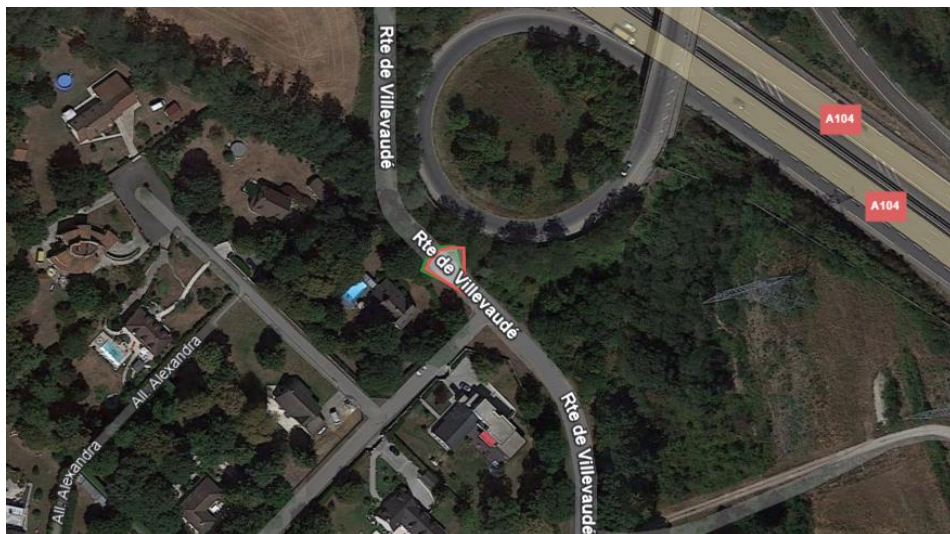
REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	V10	Rue des pierres	2°41'51"E	48°53'07"N	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)

P / Pomponnette Nord (C18 V11)

Finalités par rapport au code de la sécurité intérieure (Art ; L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol
- Régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation (excès de vitesse + stationnement)

Légende : Vert = contexte Rouge = VPI



C18 et V11

REF interne actuelle	Nouvelle référence	Site	Longitude (X)	Latitude (Y)	Type	Caméra intérieure	Caméra extérieure	Caméra voie publique	Remplacement/Ajout
	C18	Pomponnette Nord	2°39'34"E	48°53'47"N	Contexte			1	Caméra IP /N sous caisson étanche résolution 2 Mégapixels RAL particulier
	V11	Pomponnette Nord	2°39'34"E	48°53'47"N	VPI			1	Caméra IP/N sous caisson étanche résolution 5 mégapixels haute sensibilité et RAL particulier à visualisation de lecture de plaque (VPI)